

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

#### SÉANCE DU 7 AVRIL 2016 À 18 HEURES 30

N° 2 - 51 / 2016 : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DE GESTION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD

#### L'An Deux Mille Seize, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 7 avril 2016 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

#### Membres présents :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Claude LECOMTE), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Steve JACKSON), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Bruno LAILHEUGUE), Michèle BARRAU-SARTRES, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir de Najat DELPEYRAT), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI (pouvoir de Joëlle VILLENEUVE), Blandine THUEL (pouvoir à Patrice BEDIER), Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON.

#### Membres excusés :

**Membres titulaires** : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Bruno LAILHEUGUE (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Steve JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Élodie NADJAR, Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Michel TRÉBOSC, Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Céline TAFELSKY), Stéphane BARDY.

**Membres suppléants** : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

**Présents : 42**

**Votants : 45**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 7 AVRIL 2016**

**N° 2 - 51 / 2016 : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)  
DE GESTION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD**

Pilote : Développement Économique

Autre service concerné : Finances et Budget

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur**

Lors du conseil communautaire du 18 février 2016, vous approuviez le principe du renouvellement de la délégation de service public (DSP).

Un appel public à la concurrence a été publié dans la presse et seule l'association « Marché de Jarlard » a répondu à cette consultation.

Elle propose que la redevance annuelle soit établie sur la base d'un euro (1 €) par veau accueilli sur le marché. Une recette minimale serait garantie par le fermier au titre de la DSP : 3 500 € par an.

C'est pourquoi je vous propose d'attribuer à l'association « Marché de Jarlard », représentée par Monsieur Fonvielle Didier, son président, le contrat de délégation de service public de gestion du marché aux bestiaux de Jarlard ;

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois**

VU le code général des collectivités territoriales (article L 1411-12),

VU la loi 94-679 du 08/08/1994 et notamment son article 70,

Considérant la nécessité de renouveler la délégation de service public pour la gestion du marché des veaux lourds,

ENTENDU le présent exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** d'attribuer à l'association « Marché de Jarlard », représentée par monsieur Fonvielle Didier, son président, le contrat d'affermage pour la gestion du marché aux bestiaux de Jarlard à Albi pour une durée de trois ans.

**AUTORISE** monsieur le président à signer le contrat de délégation de service public et tout acte afférent à cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 7 avril 2016,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE